

## La tendance P.S.U. conserve le contrôle de l'UNEF

*Environ deux cents délégués, représentant une vingtaine d'associations d'étudiants, ont participé à l'assemblée générale de l'Union nationale des étudiants de France, qui s'est achevée ce lundi à l'aube, au centre universitaire Dauphine de Paris. Elle n'a pas apporté de changement à l'orientation actuelle de l'organisation, qui reste animée par des militants du P.S.U. En revanche, l'assemblée a adopté de nouveaux statuts : ceux-ci entraîneront une réorganisation de l'UNEF, mais il est difficile d'en mesurer dès maintenant les conséquences. Les dirigeants du mouvement estiment que cette réforme permettra notamment de connaître le nombre exact d'adhérents, évalué à une cinquantaine de mille, soit 10 % des effectifs étudiants.*

L'assemblée a donné lieu aux débats habituels entre des représentants de différentes tendances ou de différents groupes politiques. Une seule de ces tendances, celle dite « renouveau de l'UNEF », animée notamment par des étudiants communistes, et représentée notamment par les associations de Lille, Nancy, Toulouse et Mulhouse, disposait d'un nombre important de suffrages (environ un quart des mandats). L'assemblée avait été précédée d'une longue séance de validation des mandats, dont les résultats ont été vivement contestés par les opposants : en particulier, deux importantes associations parisiennes hostiles à la direction actuelle de l'UNEF, celles d'Orsay et de Sorbonne-lettres, ont été invalidées.

La tendance P.S.U. a donc conservé une assez large majorité. Comme on s'y attendait, M. Luc Barret, vingt-quatre ans, secrétaire général de l'UNEF, ancien président de l'Association générale des étudiants de Montpellier, et membre du P.S.U. pratiquement depuis la création de celui-ci, a été élu président, en remplacement de M. Jacques Sauvageot, qui doit accomplir son service militaire. Celui-ci rejoint ce lundi son unité à Solenzara, en Corse.

La résolution adoptée et proposée par le bureau de l'UNEF demande notamment aux militants de « profiter de la période pré-électorale » et de « changer le rapport de forces avec le parti communiste » en démontrant qu'« une autre voie

de lutte est possible, sur le seul terrain où on peut le faire actuellement, à l'Université ». Elle reprend les objectifs approuvés il y a un mois par le collectif de l'UNEF, notamment la lutte contre les examens actuels.

Mais le président sortant, dans son rapport (approuvé par 100 voix seulement contre 55) avait souligné, sur un ton assez désabusé, les difficultés du mouvement étudiant, son « émiettement » et son « fractionnement ». Il constatait que « les luttes menées dans l'Université s'étaient déroulées avec une faible participation des militants » et critiquait sévèrement « la mythologie prolongée des vastes assemblées » et la « logomachie débordante » des différentes tendances.

### Constitution de cellules de base

Les nouveaux statuts de l'UNEF ont été adoptés par 154 suffrages contre 56.

Aux termes de ces statuts, l'UNEF constituera une sorte de fédération de « cellules de base » : « Comités d'action », ou « groupes d'études », constitués dans les unités d'enseignement et de recherche, les facultés, les sections de disciplines, les centres universitaires, les années d'études, les résidences d'étudiants... Ces cellules seront représentées directement dans l'« association générale » d'étudiants de chaque ville universitaire, et au congrès annuel de l'UNEF : jusqu'ici, les « groupes d'études » ou les «

corpos » de faculté n'y étaient représentés que par des systèmes assez complexes d'élection à plusieurs degrés.

Selon les dirigeants de l'UNEF, cette décentralisation lui donnera plus d'efficacité en mettant les responsables en contact direct avec « la base », en s'adaptant à l'organisation des universités ; elle correspondra mieux à son implantation dans les villes ou les établissements ; enfin elle permettra une vie « plus démocratique » de l'organisation.

M. Benoît Monier (faculté des sciences d'Orsay), leader de la tendance « UNEF-Renouveau », a affirmé au contraire que cette transformation aboutissait à « remplacer les associations d'étudiants par des organisations groupusculaires », et à transformer l'UNEF en « organisation politique minoritaire incapable de participer aux luttes de masse ».

Quant aux membres de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskyste), ils ont estimé que la réforme risquait de provoquer d'incessants changements de majorité dans l'UNEF, surtout elle distendrait les liens entretenus par les anciennes « associations générales » avec les organisations ouvrières.

L'assemblée, à une très importante majorité, a refusé d'inclure dans les statuts le droit de constituer des « tendances » organisées (qui existe par exemple à la Fédération de l'éducation nationale), réclamé par des délégués appartenant à plusieurs tendances trotskystes.

GUY HERZLICH.